

Collège Tristan Derème – Oloron-Sainte-Marie

Ouverture du CA à 17h40 15 présents et votants : cf. feuille d'émargement.

Mme Perpère se propose pour être secrétaire de séance.

1 - Les PV

PV du CA du 29 juin 2023 → approuvé à l'unanimité

PV de CA du 07 novembre 2023 : → adopté (14 pour, 1 abstention)

2 - Les conventions

M. le Proviseur, présente les conventions qui ont été envoyées avec la convocation au CA

Educado : les élèves de 3^{ème} n'y participeront pas cette année ils sont en stage d'observation en entreprise

Section sportive handball et **pôle d'accession handball** : aménagé pour certaines élèves filles – dont ouverture de l'internat dès le dimanche soir

Association La Haüt (Devoirs faits) : complément de la convention précédemment signée

Organisation d'un salon des métiers au niveau de la ZAP des Gaves

Autorisation de signature de ces conventions par le chef d'établissement → chacune est approuvée à l'unanimité

3 - Le budget

Présentation du budget : cf. diaporama

Mme Deloche, gestionnaire du collège fait une présentation venant éclairer les pièces budgétaires envoyées lors de la convocation.

- Présentation de l'établissement : 430 élèves : 243 filles & 187 garçons à la rentrée / 367 sont demi-pensionnaires soit 85.35% de l'effectif total / 8 élèves sont internes (handballeuses) / 87 boursiers soit 20.23% des élèves (1% de + que l'année N-1)
- Présentation des personnels

17h55 : arrivée de M. Loustau (Représentant de la Collectivité Locale) 16 votants

- OP@LE : bascule au 01/09/2023 sur un nouveau progiciel comptable : « OP@LE ».
- Objectifs : maintenir le niveau des moyens octroyés pour la pédagogie / introduire une souplesse de gestion permettant de répondre rapidement aux nouvelles demandes / maintenir les lignes de dépenses pour les enseignants de la SEGPA / Travailler à la maîtrise de certaines dépenses
- Les contraintes : le cadre de la dotation de fonctionnement / le cadre juridique de la cité scolaire / le reversement d'une partie de la DGF / la crise économique / les crédits « Etat » / la variation sur un nouveau logiciel.
- Présentation des outils : anticipation des besoins au maximum / développer une réflexion de transversalité au niveau budgétaire / la mise en concurrence systématique des achats / redéployer les sommes non utilisées.

- Les recettes : origine des financements et montants (en euros et en %) : DGF 2023 : 217 374 euros et DGF 2024 : 202 054 euros
- Les services : AV 18% / VE 24% / ALO 26% / SRH 32 % : rappel des crédits ouverts, projet budget 2024, et différence +/- . Conclusion : on garde des moyens en AP et VE.
- Présentation des services détaillés
- Les « opérations blanches » : l'aide à la restauration et les salaires des AED
- Conclusion : L'investissement pour collégien au collège T. Derème représente : 8378.35 euros pour 1 année avec la masse salariale et 1389.39 euros sans la masse salariale.

Vote du budget et répartition de celui-ci : approuvé à l'unanimité.

L'assistance remercie Mme la gestionnaire pour toutes ses explications qui permettent de mieux comprendre la mécanique de construction d'un budget d'établissement.

4 - Délégations de signature au chef d'établissement

- Délégation de signature pour passation de conventions annuelle de stage ou de partenariat sans incidence financière
- Délégation de signature pour passation de marchés à incidence financière annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget.

Vote des délégations de signature : chacune est approuvée à l'unanimité

5- Questions diverses

- Motion des représentants des enseignants (lutte contre le harcèlement et moyens alloués) : cf. pièce jointe

Vote : la direction ne prend pas part au vote (4 personnels de direction) / 12 votants « pour ».

- Renouvellement de manuels scolaires (marche à suivre)
Le collège reçoit une dotation tous les ans, les besoins doivent être recensés à la gestionnaire pour le 10 juin, il est précisé que les montants alloués ne permettent pas de faire de renouvellement global. Le recensement en est d'autant plus important car il faudrait faire une demande de subvention exceptionnelle en cas de changement massif de manuels.
- Incivilités commises au collège, quelle réponse ?

M. le Proviseur fait le constat avec les enseignants que certains élèves n'ont pas le comportement attendu d'un collégien. Cependant, la réponse ne peut être que collective si l'on veut voir des changements sur la durée. Aussi, la direction va proposer de rencontrer les représentants élus des personnels d'enseignement ainsi que des parents d'élèves. Une réunion du CVC (conseil de la vie collégienne) aura aussi lieu tout comme celle du service de vie scolaire. Des idées qui émergeront, plusieurs groupes de travail verront le jour pour aboutir à des propositions qui seront présentées en conseil pédagogique.

Fin du conseil d'administration à 19h05.

Secrétaire de séance :

Mme Perpère

Président du CA :

M. Granier





Composition du Conseil d'Administration
Séance du 23/11/2023 – 17 H 30

Membres	Présents	Absents	Excusés	Observations	Émargements
Chef d'établissement, Président					
M. GRANIER Lionel Proviseur					
Membres de l'administration					
Mme ^{PERPÈRE} NEGI-PERRIN Principale Adjointe	X			arrêté du 17/11/23	
M. MOUREU Pierre Directeur SEGPA	X				
Mme DELOCHE Christelle Gestionnaire Agent Comptable	X				
Mme HASDENTEUFEL Myriam CPE	X				
Représentant de la Collectivité de Rattachement					
Mme BISTUE Marie-Lyse					
Mme CLAVERIE-ROSPIDE Sophie			X		
Représentant de la Communauté des Communes					
Représentants de la Collectivité Locale					
M. LOUSTAU Frédéric	X				
Personnalité qualifiée					
M. LE ROY Cyril			X		
ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Représentants du Personnel d'Enseignement et d'Education :					
Mme LOPES Virginie	X				
Mme GUTTIN Isabelle					
Mme KRAAN Cécile					
Mme OTERO Cécile	X				
Mme PIGEON Audrey	X				
Mme NIGON Marie	X				
M. BUGUERET Olivier	X				
Représentants des Parents d'Elèves :					
Mme GONZALEZ Paola			X		
Mme VERRON Stéphanie			X		
Mme CRESPO Amy			X		
Mme LAUTRAM Bernadette	X			retardé prévu	
Mme HERBAUX-LAFFARGUE Laetitia			X		
Représentants des Elèves :					
HAGET Lili-Rose	X				
PAZOUR Lola					
LENDRE Lou	X				

Motion à joindre au PV du CA du 23 novembre 2023

Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire / manque de moyens

L'ensemble des membres de la communauté éducative souhaite aujourd'hui faire entendre sa voix pour réclamer des moyens humains et financiers propres à lutter efficacement contre le harcèlement scolaire.

Suite à plusieurs suicides d'adolescents dans l'année 2023, notre ministre a décidé de prendre le problème à bras le corps et d'agir. Il a fait banaliser deux heures de cours pour les élèves : une heure de sensibilisation et une autre pour que les élèves répondent à un questionnaire. Ce dernier a pour but de dresser un état des lieux de la question du harcèlement au niveau de chaque établissement mais aussi de fournir des statistiques au Rectorat.

Après ces différents temps consacrés au harcèlement scolaire, la parole se libère. Cela a beaucoup coûté à certains élèves de parler, ils se sont sentis suffisamment en confiance pour exprimer ce qu'ils endurent au collège. Pour certains la souffrance est terrible, sans parler du fait qu'ils ont peur des représailles maintenant que le silence est rompu. Les élèves et leurs familles attendent de nous tous une réaction.

Malheureusement actuellement seuls les personnels de direction sont formés avec pHare (le plan de lutte contre le harcèlement créé par le ministère) et il n'existe pas dans l'établissement d'ambassadeurs contre le harcèlement.

Nous sommes donc une fois de plus envoyés face aux élèves sans aucune préparation. Nous recevons des familles auxquelles nous ne pouvons que conseiller d'appeler le 3020 ou de porter plainte à la gendarmerie.

Nous ne sommes pas formés pour trouver les mots qui apaisent, les solutions qui fonctionnent. Et chaque jour l'élève revient au collège, exposé à son ou ses harceleurs.

Si un élève vient nous voir et nous dit qu'il est harcelé, s'il décrit des faits qui correspondent à la définition même du "harcèlement", que faisons-nous pour que cela ne reste pas seulement une confession?

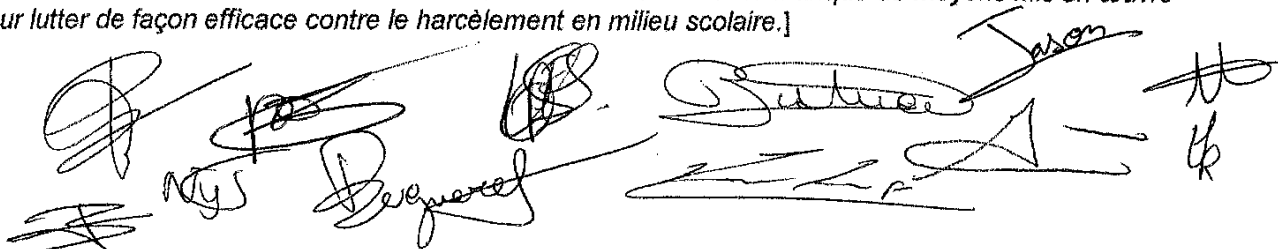
Nous ne sommes pas personnels soignants ni gendarmes.

Nous avons une fois de plus l'amère sensation que notre ministère se contente d'effets d'annonce qui visent à apaiser l'opinion publique sans se soucier des enseignants ou des élèves sur le terrain, ni même de l'efficacité des actions imposées.

On se sert de nous pour régler un problème (celui du harcèlement cette fois) mais sans nous en donner les moyens.

Nous réclamons donc une formation digne de ce nom pour chaque membre de la communauté éducative. Nous souhaitons pouvoir nous adresser à des gens qui pourront nous aider à gérer ces situations. Nous souhaitons que des personnes ressources soient identifiées et payées pour cette mission.

[Le conseil d'administration soutient cette démarche et dénonce le manque de moyens mis en œuvre pour lutter de façon efficace contre le harcèlement en milieu scolaire.]

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in a horizontal line across the bottom of the page. The signatures vary in style, some being more legible and others more stylized or scribbled.

Conseil d'Administration Collège Tristan Derème

23 novembre 2023

Ordre du jour

1-Fonctionnement

Adoption du PV du PV du précédent CA
Adoption du PV du CA du 29/06/2023
Conventions

2 – Financier

Présentation du budget 2024
Autorisation de dépenses
Autorisation de signature

3 - Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance

Adoption des Procès verbaux

- PV du CA du 29 juin 2023
- PV du CA du 07 novembre 2023

Les conventions

- Éducado
- Section sportive handball
- pôle d'accèsion handball
- Association La haüt (*Devoirs Faits*)
- Groupement de service Zap des Gaves

430 élèves ; 243 filles et 187 garçons

367 élèves demi-pensionnaires

Soit 85,35% de l'effectif total

8 élèves sont internes

87 boursiers soit 20,23% des élèves

COLLÈGE TRISTAN DEREME

C'EST...

- **2 Personnels de direction ; 1 directeur de SEGPA**
 - **1 Gestionnaire-Agent comptable**
 - **1 Conseillère Principale d'Éducation**
- **33 Enseignants ; 1 professeure documentaliste**
 - **1 référent scolaire de 1^{er} degré**
- **3 professeurs des écoles ; 1 assistant pédagogique**
 - **2 personnels accompagnants Ulis**
 - **5 Personnels de vie scolaire**
 - **1 Personnel administratif**
 - **32 agents territoriaux**
 - **1 Personnel de laboratoire ; 1 infirmière**
 - **1 Psychologue de l'éducation nationale**



La nouveauté ...

***Le collège a basculé au 1^{er} septembre 2023
sur un nouveau progiciel comptable
« OP@LE ».***

Conséquences :

Un budget resserré

La disparition du service des bourses

Des pratiques différentes



Objectifs recherchés ...

Maintenir le niveau des moyens octroyés pour la pédagogie «cœur de l'activité» du service public que nous représentons.

Introduire une souplesse de gestion permettant de répondre rapidement aux nouvelles demandes.

Maintenir les lignes de dépenses pour les enseignants de la SGPA.

Travailler à la maîtrise de certaines dépenses.



LES CONTRAINTES

Le cadre de la dotation de fonctionnement

Le cadre juridique de la cité scolaire

Le reversement d'une partie de la DGF

La crise économique

Les crédits « État » (variation importante et nouveau mode d'attribution)

La bascule sur un nouveau logiciel



LES OUTILS

Anticipation des besoins au maximum

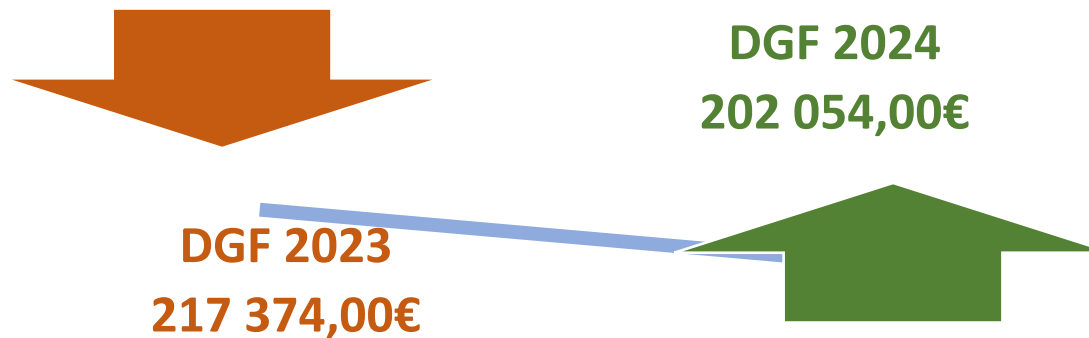
Développer une réflexion de transversalité au niveau budgétaire

La mise en concurrence systématique des achats (petits ou grands)

Redéployer les sommes non utilisées

Les recettes

Origine des financements	Montant	%
Financement « le 64 »	227 054,00€	38%
Financement Etat	139 674,65€	23,37%
Autres Financements	8 293,70€	1,38%
Contribution des familles	222 419,64€	37,25%
Budget 2024	597 441,99€	100 %



LES SERVICES

Services	Crédits ouverts 2023	Projet budget 2024	Différence +/-
AP	123 125,76€	109 994,87€	- 13 130,89€
VE	145 345,38€	143 627,78€	-1 717,60€
ALO	163 740,40€	150 154,70€	- 10 585,70€
SRH	180 223,54€	190 664,64€	+10 441,10€
TOTAL	612 435,08€	597 441,99€	-14 993,09€

Petites explications : Moins de voyages -20 415,00€
Diminutions du FPAE de - 2 015,00€
Disparition des Amortissements -3 000,00€
L'an dernier il y a avait des reliquats pour une
subvention logement – 2 000,00€
Soit une différence au total de – 27 430,00€

LES SERVICES

L'AP

Enseignement Général	Budget 2023	Budget 2024
Anglais	500,00€	0€
Arts plastiques	800,00€	0€
EPS	2 700,00€	0€
Espagnol	500,00€	0€
Histoire et Géographie	700,00€	0€
Latin	100,00€	0€
Lettres	1 200,00€	0€
Mathématiques	600,00€	0€
Musique	800,00€	0€
Sciences physiques	1 500,00€	0€
SVT	2 000,00€	0€
Technologie	1 500,00€	0€
Total Enseignement général	12 900,00€	14 000,00€

LES SERVICES

L'AP

	2023	2024
Environnement et activités physiques	5 000,00€	X
Activités Culturelles et physiques	16 400,00€	26 084,11€
Enseignement technique	6 000,00€	7 000,00€
Elèves à besoins particuliers	1 500,00€	3 000,00€
CDI	6 500,00€	6 500,00€
Dépenses pédagogiques communes	15 305,76€	14 305,76€
		Disparition de ligne pronote
Voyages	59 520,00€	39 105,00€
Total service AP	123 125,76€	109 994,87€

LES SERVICES

LE VE

VE - vie de l'élève	Montant
Action sociale (fds sociaux - ADRS)	15 543,00€
Education à la santé et citoyenneté	2 000,00€
Vie de l'élève	3 000,00€
Vie scolaire	123 084,78€
Total	143 627,78€

*** Vie de l'élève domaine dédié aux élèves**

*** Vie scolaire - héberge les salaires + activités diverses**

LES SERVICES

LE ALO

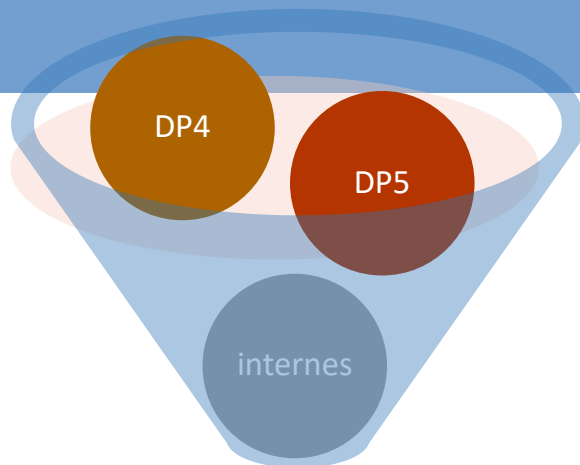
Alo – Administration et logistique 2024	Montant
Administration – reversement au lycée	143 505,00€
Maintenance	7 249,70€
Montant	150 154,70€

- 
- Le service alo c'est
 - Les consommables ...
 - Les contrats de maintenance, l'entretien...
 - La viabilisation...
 - les divers frais administratifs...
 - Il est entièrement géré par le lycée

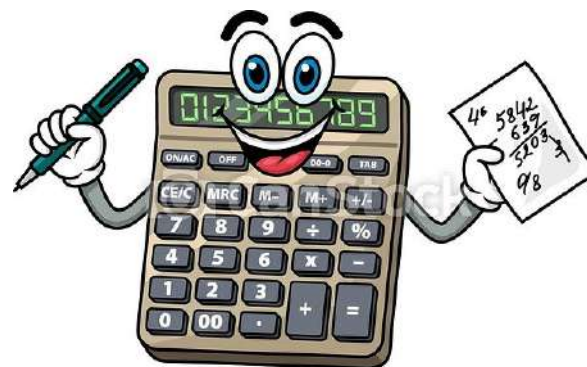
LES SERVICES

LE SRH

Forfaits	Nombre d'élèves	Montant par forfait	Montant
DP4	•359	466,56 €	167 495,04€
DP5	•8	547,20€	4 377,60€
INTERNES	•12	1 566,00€	18 792,00€
		Total	190 664,64€



190 664,64€



© CanStockPhoto.com - csp29583119

LES SERVICES

LE SRH

SRH - Service de restauration et d'hébergement

Montant

Administration

2 600,00€

Restauration et hébergement

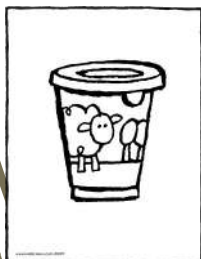
188 064,64€

Montant 190 664,64€

50 000 pots de yaourt

2 160 kg d'oignons

13 440 pains de 400 grammes



LES « OPÉRATIONS BLANCHES »

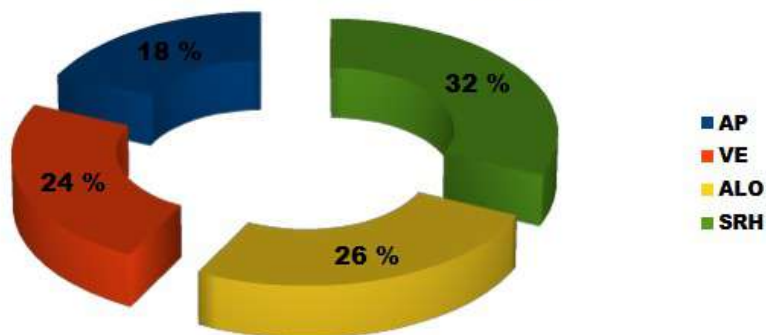
□ *Certaines dépenses sont entièrement compensées par des financements extérieurs, ces opérations n'impactent pas la dotation de fonctionnement, la recette compensant la dépense, c'est le cas :*

De l'aide à la restauration (le64) = 7 000,00€

Des salaires AED = 122 884,78€

Recettes et dépenses...

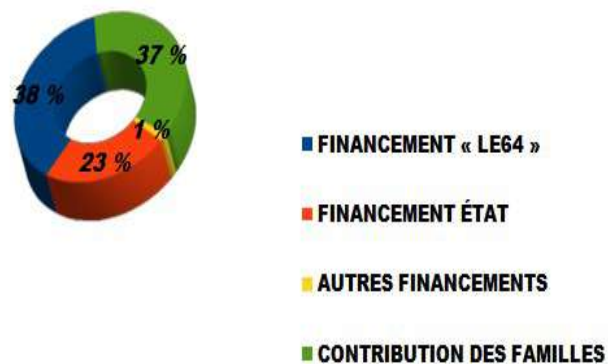
REPARTITION DES DEPENSES



RÉPARTITION DES DÉPENSES

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

ORIGINE DES RECETTES



Pour conclure ...

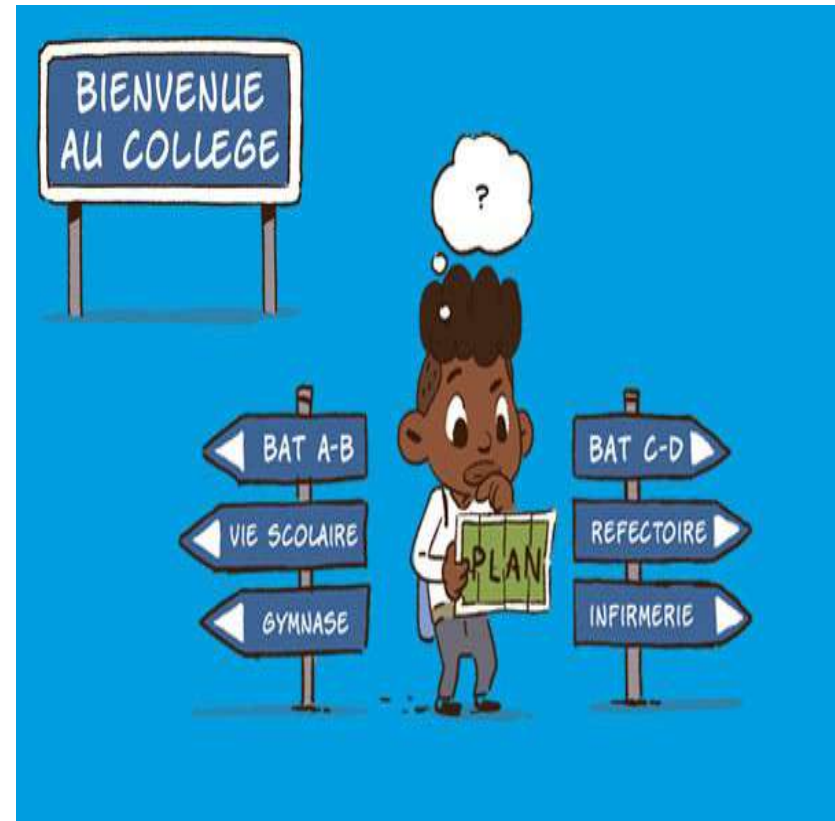
*L'investissement pour un collégien au
collège T. Derème représente ...*

Avec masse salariale

8 378,35€

1 389,39€

Sans masse salariale





**Questions ou interrogations sur le
budget initial 2024 ?**

Des délégations :

- Délégation de signature pour passation de conventions de stage ou de partenariat sans incidence financière
- Délégation de signature pour passation de marchés à incidence annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget

Questions diverses :

- Motion des représentants des enseignants
- Renouvellement de manuels scolaires (marche à suivre)
- Incivilités commises au collège, quelle réponse ?